

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

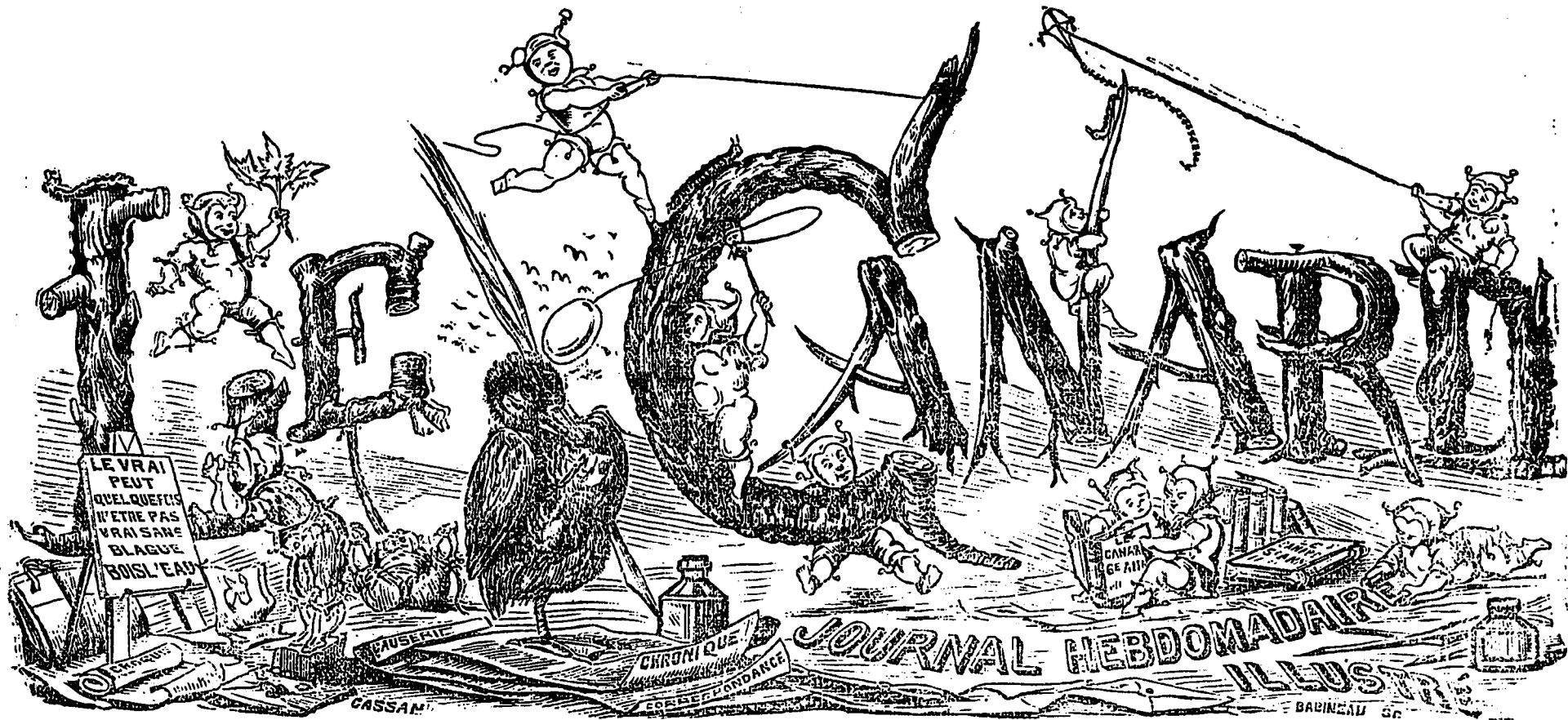
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



T. BEAUGRAND | Abonnements : | Bureaux : | **LADEBAUCHE**
 Editeur-Propriétaire.. | Un an..... \$0.50 | 35 St. Gabriel. | Rédacteur-en-chef.

LE GRAND TONIC RENFORCISANT-JOUR
 QUININE
 ET
 LE GRAND TONIC RENFORCISANT-JOUR

FEUILLETON du CANARD
UN DROLE DE PROUES!

Ouf! je viens de l'échapper belle! J'en suis encore tout abasourdi!... Tenez, pour une fois — et une fois, ce n'est pas coutume, laissez moi vous raconter une aventure personnelle aussi véritable et aussi authentique, je puis vous le jurer, par les évangiles des saints Marc, Luc, Jean et Matthieu!

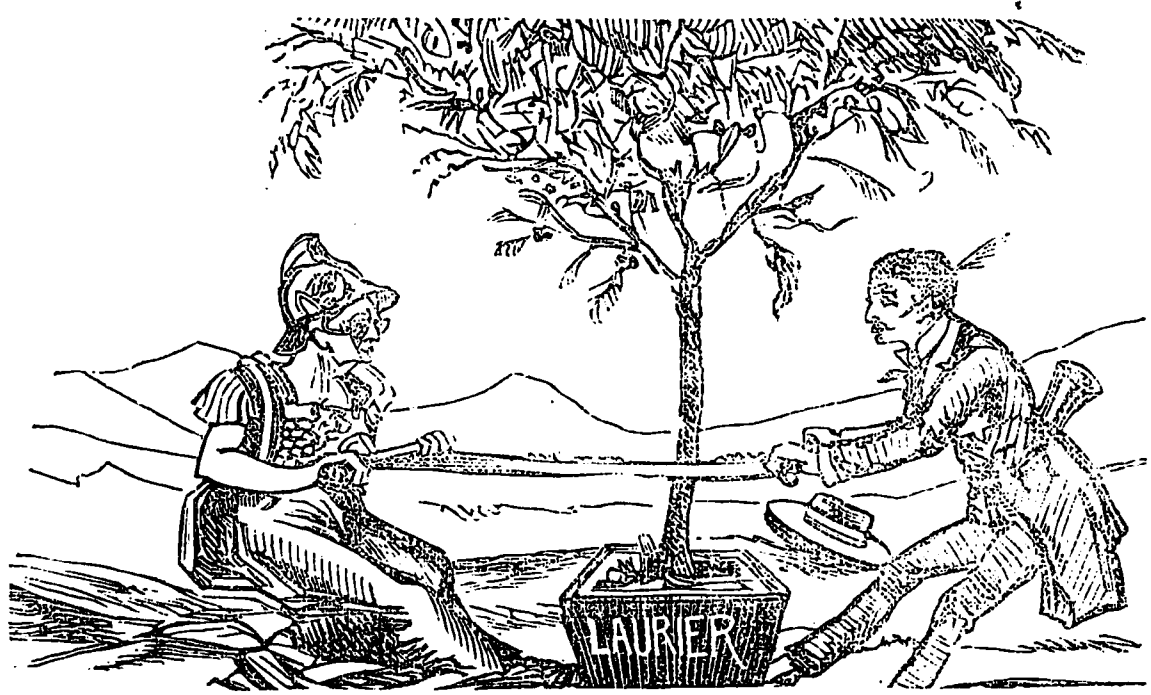
C'était il y a huit jours, ni plus, ni moins, je venais de descendre pour chercher l'Estafette, lorsque la concierge m'arrêta.

— Des lettres pour vous, monsieur, me dit elle. Il y en a une de la Justice de paix de C...

— De la Justice de paix! m'écriai-je. Mais qu'ai-je donc à faire avec les juges de mon pays?

Tout pensif, je remontai mes quatre étages et je tombai sur une chaise. Puis, la tête entre les mains, je me mis à réfléchir.

— Oui, au fait, qu'ai-je à faire avec le juge de paix de C.... le juge de mon canton, là-bas, au pays picard? Je reviens des vacances; j'ai eu la conduite la plus exemplaire... mettons une conduite assez exemplaire! ... J'ai respecté le vergor de mes voisins, et aussi les bornes et les clôtures de leurs champs et de leurs prairies; je ne me suis jamais avisé de m'attarder après dix heures dans les cabarets et les auberges, à moins que ce ne fût en compagnie des gardes champêtres ou des gendarmes; je ne me souviens point d'avoir, par quelque tapage nocturne, troublé le rêve béat des dévots ou des marguilliers; et, n'ayant point l'honneur d'être le disciple de feu Neurod, grand destructeur de gibier devant l'Éternel, je n'ai pu m'attirer le moindre procès de chasse!... Au diable, que me vout-on?



LA MINERVE. — Envoie fort! Passepoil, faut absolument couper ce Laurier qui nous barre la route!

TASSÉ. — Impossible de l'entamer! Je ne peux pas le scier; mon instrument est comme toi, il n'a plus de dents!

De guerre lasse, j'ouvris la lettre de M. le juge de paix. Je n'appris qu'une chose, c'est que j'étais cité à comparaitre le jeudi 21 du courant, à dix heures de relevée, pour m'entendre condamner aux peines et amendes édictées par la loi pour les délits que j'avais commis à Warloy, canton de C..., arrondissement d'Amiens, département de la Somme, pendant la nuit du 28 au 29 septembre, dans la propriété de la veuve Hélin!

Je comprenais moins que jamais. D'abord, je ne connaissais point la veuve Hélin... Machin... Comment donc? la veuve Hélin!... Et je pouvais le jurer sur les candes du bisai-ül de ma future belle-mère! Puis, je ne me souvenais point d'avoir perpétré le moindre crime ou délit dans aucune propriété publique ou privée!... La nuit du 28 au 29 septembre, à qui l'avais-je employée? A dormir, sans doute. Mais dormir, ce n'est pas un alibi!

Me reportant au calendrier, je vis que la nuit du crime tombait le soir du mardi, fête de saint Wenceslas!

Mais après trois semaines, allez vous remémorer ce que vous avez fait le jour de saint Wenceslas?

Peut-être étiez-vous coupable? et alors! C'est que l'on n'est point sans ressentir certaine angoisse, lorsqu'il s'agit de comparaitre devant les juges que l'Europe nous envie! Si mon juge de paix avait bien dormi, si sa femme l'avait embrassé au sac d'au lit, si madame la sous préfète l'avait invité au prochain bal officiel, si... si... certes, il verrait mon délit tout en rose et j'en serais quitte pour une sévère admonestation bien sentie. Mais, si, au contraire, il s'était levé avec la colique, la migraine ou la goutte, si sa femme lui avait fait quelque scène, si... si... enfin, ne m'enverrait-il point passer deux ou trois jours à la prison de ville, pour me donner le temps de méditer sur les articles du Code relatifs à la propriété privée?... Bigre! mes cheveux se hérissent!

Enfin, il me fallait au plus tôt prendre l'express, si je tenais à ne pas être condamné par défaut. Juste-

ment, j'avais le temps de déjeuner, de boucler ma valise, de hâler un cab et de me faire conduire à la gare du Nord.

A huit heures, j'étais dans mon village. Je n'en rien de plus pressé que de rentrer l'omnibus pour le lendemain, et d'aller me coucher.

La nuit était noire encore, quand le conducteur de la diligence de... s'en vint faire un bruit d'enfer à ma porte.

Une demi-heure plus tard, je montai à tâtons dans la voiture où déjà avaient pris place deux femmes. L'une était vieille comme les rues; l'autre une jeune fille de seize ou dix-sept ans, une blonde au minois quelque peu chiffonné, appelait ces petites ouvrières que l'on rencontre le matin en si grand nombre le long de Luxembourg. C'était une Parisienne, à n'en pas douter.

Et, m'enfonçant dans mon coin, je m'endormais du sommeil du juste.

— Hé! monsieur, nous sommes arrivés!

C'était le conducteur qui m'éveillait.

— Quelle heure est-il cocher?

— Neuf heures dix-sept, monsieur.

... Pouvez-vous m'indiquer la Justice de paix?

— C'est à deux minutes d'ici. Prenez la rue de C..., puis la rue dom Grenier, et vous arriverez au café de la Justice de la paix.

An esté, je retrouverai la vieille et son arrière fille.

— Elle ne prend donc pas le train? pensai-je.

Non, mais l'aieule paraissait être sur des charbons ardents.

— Ah! l'aieule marmotait elle, c'est y pas ennuyeux, à mon âge... quatre-vingt-sept ans à la Chandeleur!... Je n'oserai jamais lever la tête!... Mais, il le paiera, le brigand! il le paiera!...

— Il n'est pas venu, lui répondait la petite Parisienne. Il ne viendra pas.

— Tout ça, c'est d'ta faute, fille! Je l'avais bien dit!

Tout à coup la vieille se leva.

— Vite, il est dix heures! dit elle en entraînant sa fille.

— Bon, pensai-je, cette estimable aieule a des démêlés avec la justice de son pays... comme moi!

Et, prenant mon chapeau je la suivis.

M. le juge de paix n'était pas encore arrivé. Par contre, les plaignants, les témoins et les experts remplissaient le prétoire. La ville s'as-sit dans un coin avec fille.

J'en fis autant.

— M. le juge de paix! cria le greffier.

Et un grand diable homme, carrement vêtu de noir, fit son entrée.

Voyons, était-il bien ou mal lu... Ma foi, il était fort difficile de le lire!... On appela la cause de Martin Simon contre Jacques Barnabé, et le juge se montra fort aimable pour les deux parties. Puis, il fut spirituel!... Puis le procès de la dame Mathurins Grimpette, une fermière qui avait baptisé son fils, j'ai bonne mémoire, et le juge entra dans un accès de colère bien que ne fut sans me donner quelque inquiétude.

Enfin, le greffier appela l'affaire de votre serviteur, je me frayai un passage et je m'avançai à la barre.

— Vos noms, prénom, âge et profession?

Je m'empressai de décliner toutes ces choses.

— Jurez-vous de dire la vérité?

— Je le jure, monsieur le juge de paix.

— Plaignante, approchez-vous.

Je tournai la tête, et qui aperçut-je? ma voisine de diligence, la mère Hélin et sa petite fille, la Parisienne au minois chiffonné.

— Ah ça! est-ce que tout ce monde radote? me demandai-je.

Et de fait, je comprenais moins que jamais.

—Veuve Hédin; dit le juge de paix, voulez-vous nous rapporter en quelques mots ce qui s'est passé chez vous dans la nuit du 28 au 29 septembre!

La vieille n'écouait point le magis téat. Elle me dévisageait de derrière ses bésicles avec la même curiosité que mettrait un savant à contempler la momie d'un Rhamsés authentique.

—Voyons, madame, reprit le juge, n'avez-vous entendu?

—C'est que, monsieur le juge, c'est que... c'est que...

—Vous êtes sourde, peut-être?

—Non, monsieur le juge, Mais... mais... je n'y comprends rien... Enfin, voici.

Et, après une révérence à la mode de l'ancien temps, elle commença de sa petite voix fluette:

—Il est bon de vous dire, monsieur le juge, que mademoiselle que voilà est ma petite fille, vu qu'elle est la fille de défunt Grégoire Hédin, mon fils. La petite, qui demeure à Paris, est venue passer deux mois avec ma grand'mère. Et comme elle est un brin jolie, bien qu'elle louche de l'œil gauche, les amoureux ne lui ont pas manqué. Elle les a renvoyés, chacun chez soi. Pendant il en est venu un plus déléuré que les autres. Le fils au fermier des Minimes, un certain Berdalet.

—Maman, interrompit sifflante, tu sais bien que je ne veux point qu'on lui donne ce nom ridicule!

Tais-toi, fille!... je vous disais donc, monsieur le juge, que ce Berdalet, un amoureux de filles, avait fait la cour à ma fillette. Si bien que l'enfant s'était presque laissé séduire. Les voisins me l'ont dit, et j'ai mis Berdalet à la porte.

—Au fait, veuve Hédin!

—Un soir, j'étais avec ma fille, assise devant la cheminée, lorsque... patatras!... de la porte de la maison tombe un millieu de la chambre. Fillette se met à rire, mais, moi, je cours et je vois quelqu'un qui se sauve. Je mets la porte sur ses gonds et je me rassieds: Bon! patatras! la fenêtre vole en éclats!... C'était pas trop fort... Je dis à ma fille de m'attendre et je cours éveiller le garde-champêtre. «Où va-t-elle dit-il.» —Je rentre, et je trouve ma fille assise sur les genoux d'un monsieur qui l'embrassait. Je lève mon bâton et je cours sur cet homme.

—Ah! misérable! m'écriai-je. Comment, bonne femme, vous ne me reconnaissez donc point? me dit-il. —Non, monsieur. C'est que je n'y vois plus comme à vingt ans! —Eh bien, je suis Henry, vous savez, le fils au père Carroy. —Ah! vraiment! j'ai bien regret de vous avoir si mal regardé. Je vous ai connu lorsque vous étiez encore en robes. —Je ne l'ai pas oublié, bonne femme. —En ce moment le garde-champêtre arriva. Il prit le nom de ce jeune homme, et il verbalisa. D'abord je crus que c'était à tort et que Berdalet...

—Maman, je ne veux pas de ce nom ridicule!

—Tais-toi, fille!... je crus que Berdalet avait cassé des vitres, mais il parait que non, et que c'était... mais, monsieur le juge de paix quel est-ce... mon-ieur?

—Celui que vous accusez.

—C'est que... c'est que... enfin, mes pauvres yeux sont bien malades. Quatre-vingt-sept ans, monsieur.

—Eh bien, monsieur, me dit le juge de paix d'un air sévère. Qu'avez-vous à répondre?

—Ma foi, je n'en sais trop rien. Je ne connais pas cette femme, et encore moins sa fille!

—N'essayez pas de nier monsieur.

—Au contraire, je nie tout, tout!

—Veuve Hédin, reconnaissez-vous monsieur? demanda le juge, impressionné sans doute par mon air de franchise.

—Mon Dieu, je ne suis pas moi! Mes yeux... Enfin, demandez à ma fille.

—Et vous mademoiselle?

Fifi le baissa les yeux, et rougit.

—Eh bien, mademoiselle.

—Ce... n'était pas monsieur! murmura-t-elle en sanglotant.

—C'était Berdalet. Il avait brisé la fenêtre, et lorsqu'il a vu grand-mère s'éloigner, il est entré. Puis il n'a rien trouvé de mieux que de prendre le premier nom venu; ma-



Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous les mois.

Annouces: Première insertion, 10 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD, Boite 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 27 Novembre 1886

SINGULIER CAS DE RAGE!

Lundi soir vers onze heures et demie le Dr. Laberge allait se coucher quand un violent coup de sonnette retentit à la porte, en même temps une voix éplorée lui criait de descendre au plus vite.

Le Docteur, mit le nez à la fenêtre et il aperçut une voiture arrêtée devant sa maison, il reconnut M. Gélinas de la *Minerve* qui paraissait en proie à une excitation extrême.

Voyant qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire le Dr. descendit en toute hâte et se précipita dans la voiture.

En même temps on parlait à fonds de train dans la direction de la *Minerve*.

Durant le trajet, M. Gélinas raconta au Docteur que Passopoli l'assé venait d'être pris d'un accès de fureur épouvantable, qu'il brisait tout, voulait tout mordre, et que l'on pensait qu'il était enragé.

Cet accès l'avait pris vers dix heures et demie; il s'était mis comme de coutume devant son bureau et allait commencer un éreintement contre l'hon. Laurier, quand soudain il sauta de dessus sa chaise pour mordre le nez de M. Marion.

Ce dernier n'eut que le temps de se sauver par l'escalier et de grimper sur une des machines de l'atelier; à ses cris mêlés aux vociférations du directeur de la *Minerve*, tout le personnel accourut; mais chacun de se sauver aussitôt, car personne n'avait envie d'être mordu.

Comme le Docteur et M. Gélinas arrivaient aux bureaux du journal, on leur dit que l'accès de Passopoli paraissait diminuer et qu'il avait fait place à un état de torpeur extraordinaire; ce qui permit au Docteur d'examiner le malade à son aise.

L'œil exercé du praticien découvrit immédiatement que c'était une variété de la rage appelée *Lauriéphobie* et qu'un second accès du même genre enleverait le malade du coup.

Pour éviter ce second accès il fallait user de la méthode de Pasteur, c'est à dire inoculer dans le sang du patient les principes mêmes des germes qui l'avaient rendu enragé.

Pour composer ce vaccin le Docteur se fit apporter deux numéros de l'*Étendard*, un numéro de la *Patrie*, une mèche de cheveux de M. Mercier, un huitième d'once de sang de l'hon. Trudel (quo ce dernier consentit avec beaucoup de grâce à se faire oter) deux cors extirpés à Bovy (de la *Patrie*), quelques poils de la moustache de Desrosiers, une chandelle de balaine, deux onces d'huile de castor et un demi gallon de whiskey.

Il fit bouillir le tout et après en avoir fait avaler plusieurs roquilles à Tassé il lui fit avec le même liquide plusieurs injections sous-cutanées d'après le système Pasteur.

Le Dr. prétend que les microbes rouges qu'il a ainsi injectés dans le sang du malheureux Tassé détruisent l'effet des ravages causés par le microbe Laurier qui exaspérait le système nerveux du directeur de la *Minerve*.

Cette nouvelle application de la méthode Pasteur est appelée à jeter une révolution dans le monde médical. Mais on nous assure que le cas du petit Tassé est incurable et qu'il mourra Lauriéphobe.

Correspondance de Ladebauche

Londres, 15 Novembre 1886

Mon cher Canard,

Depuis longtemps la bourgeoisie voulait me voir pour me causer des affaires politiques de la province; samedi dernier elle m'envoya un des foreman de la Cour pour me dire qu'elle m'attendait au plus tôt; aussi je me hâtai de passer ma tuque et mon bourgeois et après avoir mis ma pipe dans ma poche je suivis le foreman et j'arrivai dans les appartements privés de Madame Victoire.

Ladébauche, me dit-elle aussitôt qu'elle m'aperçut, je viens de recevoir les gazettes du pays et je trouve que vous devenez rudement achalant. Je n'y comprends plus goutte aux affaires de la province de Québec; le ministre Ross a-t-il été oui ou non enfersé? voilà ce que je voudrais savoir; la *Minerve* et la *Monde* disent que non, les journaux rouges disent que oui; et réellement

je ne sais sur quel pied danser! Tu vas me tirer d'em-barras.

Je mis rapidement la bourgeoisie au courant de la situation et quand j'eus terminé mes explications elle s'écria:

—C'est toujours la même rigine et je vois de quoi il s'agit; les ministres ont été battus, mais comme ils se trouvent bien où ils sont ils ne veulent pas tiquer et ils vont tirer des plans de nègre pour garder la place le plus longtemps possible. Dans tous les pays c'est la même chose, mais je ne comprends pas que vous autres Canariens, qui êtes des durs et qui avez du poil aux pattes vous vous laissez passer au bob?

—C'est en effet très tancant, madame, répondis-je, mais les crampes ne perdront rien pour attendre, seulement ils décolleront tous du coup, non seulement Ross et Taillon mais toute la gang d'Ot'awa aussi.

—C'est bien là ce qui me choque répliqua la bourgeoisie, car je vais être badrée par tous ces gens là qui ne marqueront pas de venir me voir pour essayer d'attrapper quelque chose; Johnny surtout me porte sur les nerfs, son nez fait mauvais effet dans le paysage et fait rire toutes les dames d'honneur et quand il se mouche on croit toujours que c'est la trompette qui sonne la charge. Quand à Caron il est si mignon qu'il tourne la tête à tout le sexe et qu'il peut faire courir les plus grands dangers à ma maison.

Mais, sois tranquille, si j'apprends qu'ils ont l'intention de venir me voir, je vais faire barrer ma porte et le diable sera aux vaches s'ils parviennent à me parler.

—Comme cela, madame, vous ne verriez aucun inconvénient à voir M. Mercier ministre à Québec, et M. Blake chef du pouvoir?

—Qu'est ce que tu veux que cela me fasse; du moment que vous resterez tranquilles, c'est tout ce qu'il me faut, et surtout du moment que vous ne viendrez pas nous emprunter de l'argent, car je t'assure que dans ce moment nous n'en avons pas trop pour nous et je trouve que jusqu'ici avec vos chemises de fer et toutes vos boutiques vous avez tiré sur nous bien trop.

Après avoir causé encore quelque temps sur différentes choses, la bourgeoisie m'offrit un coup, mais comme les affaires ne vont pas très bien et qu'elle est forcée de faire des économies elle ne me donna qu'un poney de lager, ce que je trouvais un peu mesquin.

Après quoi elle me serra la pince et m'invita à venir manger la tère en famille à la Ste-Catherine.

Je crois que je n'y rendrai car ce jour là, carolle m'a dit qu'elle se mettrait en dépenses, et elle a commandé déjà à la grocerie de la Cour, deux flusques de brandy, un gallon de gin en baril, un jambon pour faire des slys et une tinette de bourre.

Je te raconterai le mashingot si nous avons du fun, en attendant je te serre la patte.

A TRAVERS MONTRÉAL.

Les gens de la *Presse* désirant avoir pour ministre un vrai travailleur ont offert le port-feuille de M. Ross à Chi-nu-li, un des bianchiseurs, de la rue Craig.

Le fils du céleste empire leur a répondu: "Bah-dré-moa-pah," ce qui en chinois veut dire: "fichez moi la paix."

On assure que M. Taillon a promis d'offrir en ex-voto, sa barbe sur l'autel d'une de nos plus vénérées chapelles si la providence lui faisait la grâce de lui laisser sa place de ministre.

On demandait au boss Dansereau quelle était la façon la plus certaine de faire de l'argent.

—La manière la plus facile de gagner des livres, répondit-il, c'est d'en vendre!

M. Clément Dansereau jusqu'ici rédacteur au *Monde* est maintenant propriétaire et rédacteur en chef de la *Presse*.

Il a été touché d'une somme d'avance son salaire au *Monde* et il a payé cash la jolie somme de \$25,000 pour avoir la *Presse*.

Quo cela serve d'exemple aux jencos gaspilleux!

OFFRE DE SERVICE

Le directeur de la *Presse* commence à songer avec désespoir que le gouvernement de la province ne sera bientôt plus pour lui une vache à lait comme il l'a été jusqu'ici, et il commence à songer aux moyens qui lui resteront pour gagner sa vie après la débacle ministérielle.

Heureusement pour lui, il a plusieurs cordes, pour ne pas dire plusieurs ficelles, à son arc.

On nous assure qu'il vient d'annoncer la province avec la circulaire suivante: "M. A. Dansereau dit le Boss a l'honneur de prévenir les familles, les communautés et toutes les associations en général, qu'il se fera un plaisir de leur faire venir des ouvrages de librairie du Continent ou de leur monter une bibliothèque aux conditions avantageuses dont possède le monopole.

Conditions: strictement payable d'avance avant la livraison.

Commission pour M. Dansereau: sixante quinze pour cent, sans compter les faux frais.

Nota bene.—On ne garantit ni la quantité exacte des pages de chaque volume ni la fraîcheur des livres à leur arrivée au Canada. On ne garantit même pas la remise des livres à leur destinataire.

Le gouvernement de la province de Québec ayant trouvé les conditions ci-dessus très avantageuses, M. A. Dansereau ne doute pas que le public ne suive cet exemple et ne lui confie des ordres importants.

man l'a cru, et aussi le garde-champêtre!

Ce fut un éclat de rire épouvantable dans le sanctuaire de la justice. Le juge de paix tomba sur sa chaise en se tenant les côtes; le greffier eut une quinte de toux; l'huissier pensa succomber à une attaque d'apoplexie.

La suite, il n'est pas utile de vous la conter... C'est égal, je l'ai échappée belle!

LES SERINGUES DE LA COMMUNE

Il ne fait pas bon d'être malade à la campagne; tout mauque, les secours, les soins et les médecins. Les paysans ne croient d'ailleurs à un danger sérieux que lorsque le patient agonise: ils ne s'empressent point d'aller quérir le docteur, ils attendent, par économie, que le hasard d'une tournée l'amène.

Justement, M. Marguin devait traverser la paroisse, on le savait d'avance, car tout se sait aux champs, quoiqu'il n'y ait ni reporters, ni journaux. Et l'on disait au fermier Giromet, allongé sur son lit depuis quinze jours, pour lui donner patience:

—Ne te chagrine pas; M. Marguin viendra te palper la semaine prochaine.

Le brave Giromet trouvait cela tout naturel; il avait été élevé dans ces coutumes. Son père était mort comme cela, en attendant le médecin; mais le curé l'avait administré, ce qui était le plus essentiel de l'affaire.

—Voilà monsieur le médecin: dit on enfin à Giromet.

Le malade vira l'œil péniblement du côté de la porte, essaya de soulever son bonnet et, après cet effort de civilité, il butina, songeant avec effroi sans doute à la dépense:

—Je regrette qu'on vous ait dérangé, M. Marguin; mais ce n'était vraiment pas la peine.

Comment! pas la peine! répondit le visiteur avec la brusquerie connue des anciens officiers santé, car, c'est le moment de vous l'avouer, M. Marguin n'avait jamais pu conquérir le diplôme... Pas la peine! Mais la branche est plus d'à moitié cassée! Je suis sûr que n'avez plus le moindre appétit et que les petits morceaux vous dégoûtent?

—En effet.

—Pableu! c'est la bile... Vous devez sentir des oppressions.

—Oui, monsieur Marguin.

—C'est la bile... N'avez-vous point aussi des maux de tête?

—J'en souffre comme un damné.

—De plus en plus, c'est la bile... Et la gorge n'est-elle pas enrouée?

—Oh! si! Il me semble qu'il y a comme une boule qui monte et qui remonte.

Que vous disais-je? C'est tout à fait la bile, mon pauvre Giromet. La bile, entendez-vous! la bile! On ne saura jamais tous les ravages que peut causer une belle bile mal soignée.

Mais vous autres, paysans ignares, vous vous en tracasserez bien, de la bile!... Il faut vous purger énergiquement, Giromet, et tous les jours, et plutôt deux fois qu'une, jusqu'à ce que l'appétit vous revienne. Et vous purger, voici comme je l'entends, à la bonne vieille manière de nos pères: Deux lavements, ce n'est pas trop; ce n'est même presque pas assez, dans votre état.

Mais il faut agir prudemment avec cette satanée bile... Allons, deux lavements, Giromet!

—Soyez tranquille, monsieur le docteur, déclara un neveu de Giromet, présent à la consultation: c'est moi qui les lui donnerai.

Ne prenez point cela pour une reminiscence de Molière; elle a duré jusqu'à notre siècle, cette manie de purger le monde. Chez moi, jadis, dans toutes les maisons où j'allais jouer avec mes camarades, je me rappelle avoir vu un magnifique outil à purgation. Tuyau d'étain, luisant comme de l'argent, orgueil et gloire des familles précautionneuses. Il n'était mère mariant sa fille qui ne joignait une seringue au trousseau. Et si la demoiselle rougissait:

—Cela te vaudra mieux plus tard qu'une bague d'or, expliquait la mère.

Je me rappelle encore (comme l'on observe quand on est tout petit!) que certaines seringues avaient de la réputation à cause de leurs bons et

loyaux services, prouvés sur une longue suite de générations ; mais les heureux possesseurs se faisaient prier...

Il n'y avait pas tant de seringueuses dans la paroisse de Giromet ; il n'y en avait qu'une, et qui servait à tous les malades, chrétiens ou non.

On alla donc lui demander le précieux instrument pour Giromet. — Ferrol, le métayer du bien des Canilles, l'a emporté il y a quelque temps, et il ne l'a pas encore rendu, dit le bon Barbusse. Courez chez Ferrol.

Mais Ferrol l'avait remise à Four-sac, son voisin, qui l'avait lui-même, à son tour, à son oncle le père des troupeaux de monsieur l'adjoint.

Chez celui-ci, on apprit bien pis encore.

Le père, qui ne connaissait pas les règles administratives, avait cru pouvoir user de son droit momentané pour prêter la seringue à un étranger. Car c'était un étranger que le vigneron Mathieu, puisqu'il demeurait de l'autre côté du ruisseau et qu'il entendait la messe et vêpres dans une autre paroisse.

On apostropha sévèrement le prêteur mal avisé : on lui dit :

— Ce qui appartient à la commune ne doit pas sortir de la commune.

— Je ne savais pas moi ! répondit naïvement le berger.

On se remit de nouveau à la piste de cette seringue insaisissable, mais l'année sans doute était en automne, car le tuyau d'étain avait déjà quitté la chaumière de Mathieu.

Ce fut une chasse interminable ; la seringue se sauvait toujours plus loin comme si c'était été un lièvre.

Et pendant ce temps, on préparait des lavements chez Giromet, qui en voyait toujours faire, et qui, le malheureux n'en pouvait jamais prendre.

Allons murmurer il avec résignation, Dieu ne veut pas que je guérisse.

Un jour, enfin, les messagers de la famille rencontrèrent la seringue dans les mains du bordier Jean-Marie, qui l'avait empruntée pour soigner sa vache, gonflée d'un excès de saint-foin. Et comme il refusait de s'en dessaisir.

— Un homme presse plus qu'une bête lui dit-on.

— Je ne trouve pas, moi, riposta le sans-cœur. Si ma vache meurt, je perds trente-six pistoles ; et si Giromet crève (le bon Dieu ait son âme), qu'est-ce que j'y perdrai, dites ! hein ?

Or, voyez le contraste : tandis que la vache guérissait, l'infortuné Giromet rendait le dernier soupir.

Je ne sais si ce fut faute de lavements ; mais on le crut, et cette pensée excita un grand émoi dans la commune.

— Et ce qu'on nous laissera mourir gémissaient les pauvres gens, parce que notre misère ne nous permet pas d'acheter une seringue ?

C'est pour des griefs pareils, et même plus mesquins que beaucoup de révolutions ont commencé. M. Barbusse eut peur d'une insurrection dans sa commune. Puis, je l'ai dit, il comprenait ses devoirs, et il le prouva :

— Mes chers amis, déclara-t-il aux conseillers municipaux, assemblés exprès pour la circonstance, un événement cruel vient de nous donner une grande leçon. Non, une seule seringue ne peut pas suffire dans une commune comme la nôtre, et quand un médecin ordonne des remèdes, il faut ce qu'il faut pour les administrer. Je suis d'avis d'acquiescer cette seconde seringue, qui nous est démontrée comme indispensable. En conséquence, je m'inscris pour vingt sous, ne pouvant ressusciter mon citoyen Giromet.

Ce discours attendrissant électrisa tous les conseillers, qui s'écrièrent d'enthousiasme :

— Nous votons chacun cinquante centimes.

Et si cela ne suffit pas encore, ajouta E. Barbusse, qui ne s'arrêtait plus dans son élan de générosité, eh bien ! mon Dieu ! nous n'avons pas été nommés pour des prunes. Une seringue de plus ou de moins ce n'est pas la ruine d'un maire...

LA MANIE DE JEUNER

Terrible ce Succé ! il continue dans nos murs la série de ses expériences, et non seulement il se dispose à faire courir tout Paris, mais encore il engendre des rivaux !

Je ne trouve pourtant pas très curieux de voir un homme jeûner, alors que nous voyons sans nous déranger tant de nos semblables crever de faim dans nos rues. Mais, allez dire cela à Paris ! Le grand enfant s'est mis dans la tête de s'amuser de Succé et de son émule Merlatti, et il s'amuse énormément.

De la Madeleine à la Bastille, on ne parle que des Italiens.

C'est à peine si on s'intéresse au géant autrichien exhibé par les Folies-Bergères et dont la vue nous promettrait cependant d'attendre avec impatience que M. Eiffel ait élevé sa tour aussi fameuse qu'inutile.

Les deux jeûneurs sont les joujoux à la mode et les lions du jour.

Succé même une vie fastueuse, en homme qui a gagné avec tout ses succès centaines de mille francs.

Un grand seigneur, Italien comme lui, l'accompagne dans son voyage.

Il a une suite princière. Notre homme loge rue Gluck. Le nom du musicien l'a attiré, sans qu'on s'explique pourquoi. Si encore il avait choisi la rue Piccini ! C'est été plus italien.

Malgré son grand train de maison, son propriétaire songe déjà à lui donner congé.

Il redoute l'affluence considérable des visiteurs, et son escalier ne serait pas assez solide pour supporter le poids de la foule qui accourt saluer Succé !

O boudaillerie ! tu appartiens bien à tous les pays ! Quant à M. Merlatti, il a été plus pratique que son rival.

Il est descendu au Grand-Hôtel, dont les vastes salles peuvent contenir deux mille personnes par jour.

Quand il a visité sa chambre, il a demandé faiblement au garçon s'il n'y avait pas de biftecks cachés sous l'édredon.

Il gagnait, aussi lui, la forte somme.

Il "travaille" cependant uniquement pour la science c'est lui qui l'affirme. Il ne croit pas à Succé qu'il dénigre.

Un conseil aux jeûneurs.

Si le propriétaire de la rue Gluck donne congé à Succé, qu'ils n'aillent pas surtout habiter tous deux dans le même hôtel.

Ils se mangeraient le nez, et que deviendraient alors l'expérience et la science !

A PROPOS DE LA STE. CATHERINE

— Il faut que les hommes soient étrangement vaniteux ! disait Mme de Vermont à son cousin Ludovic. Vous nous accusez toujours de vouloir vous paire ! C'est bien là le cadet de nos soucis ?

— Pardon, chère cousine, par amour de l'art, quelque fois pour éprouver la force de notre légendaire faiblesse, pour voir aussi la pitoyable figure que vous faites en aimant ; un jour pour savoir ce que vous perdez d'esprit en voulant briller à vos yeux, un autre jour pour vous en donner si vous en manquez, mais éternellement par amour de nous parce que nous adorons par nature, par instinct, par essence féminine, marcher dans une amulette de beauté ! Il en est qui meurent de ne pas être belles, comme l'hermine d'avoir perdu l'innocence blancheur de sa robe.

— Et jamais pour vous plaire ?

— Entendons-nous. Pour être admirées, oui, pour être aimées, non. La moitié des femmes sont coquettes et vanes. Elles désirent être remarquées de vous, et c'est tout. La coquette est leur libertinage.

— C'est de la subtilité, cousine.

— Mais non, cousin. Comprenez-moi bien ; une femme peut vouloir plaire à un homme sans chercher à le conquérir. Les mots me servent mal. Lisez ma pensée à travers la chasteté de mes expressions.

— J'ai compris ! et moi, je vous affirme que neuf fois sur dix la femme ne tient à sa beauté que pour inspirer l'amour ! Pour la femme, être admirée c'est quelque chose, être aimée, c'est tout.

— Ça dut être le but de Dieu, créant la beauté pour l'Amour et l'Amour pour la Beauté. La civilisation a fait dévier la nature de la femme.

— Pure affectation, cousine. Vous calomniez votre sexe.

— Expliquez-moi donc, reprit Mme de Vermont, ces jeunes filles, chastes de cœur, de corps, d'esprit, d'aspirations, de désirs, qui sont belles et le savent, qui soignent leur beauté et s'entêtent dans le célibat. Ne pas se marier que leur importent ! L'homme n'a pas d'attrait pour elles. Mais vieillir ! Ah ! vieillir ! C'est leur désespoir ! Cependant jusqu'à l'âge de quarante ans, plus longtemps même, on en voit qui font une hécatombe de soupirants, qui éconduisent des hommes beaux, jeunes et rieurs, qui se maquillent encore, et qui se passent de maris, sans jamais avoir eu d'amants !

— En connaissez-vous beaucoup de celles-là, cousine ?

— Quelques-unes, impatientement !

Et Mme de Vermont continua :

— En dictons, une femme consent bien à "coiffer sainte Catherine," ce qui prouve le peu de cas qu'elle fait de vos charmes, messieurs, mais, jamais "elle n'embrasserait la statue de Cassandre," ce qui montre qu'elle fait des siens.

— Mes souvenirs historiques... cousine...

— Vous font défaut. Eh bien, j'ai lu quelque part que les Dauniens avaient mis dans un temple dédié à Cassandre une statue de cette prophétesse. Cette statue servait d'asile aux filles qui ne voulaient point se marier et qui refusaient tous les amoureux. Mais l'asile ne leur

était accordé que si, après avoir embrassé Cassandre, elles changeaient la couleur de leur visage en y appliquant certaines drogues. Non du fard, du henné ou de la poudre de riz ; toutes auraient certainement accepté, mais des matières corrosives qui défigureraient.

— Et aucune ne consentaient.

— J'ai lieu de croire que le temple restait vide.

— Cette coutume est une excitation habile au mariage.

— Des deux maux, les filles choisissaient le moindre.

Elles gardaient la beauté...

— Et prenait le mari, termina Ludovic.

— A contre cœur, cou-in.

Il se leva repoussa la chaise, saisit son chapeau, serra la main de Mme de Vermont et prit congé :

— Vous ne m'avez pas convaincu, dit-il en sortant.

— Cousin, je suis entêtée. Dussé-je vous rappeler notre conversation dans un an, je vous forcerai bien un jour à me donner raison.

Et, du doigt, elle fit un geste de gracieuse menace.

— * * *

Ce dénouement se fit moins attendre que ne l'avait prévu Mme de Vermont.

Comme une plante restée trop longtemps hors du soleil, la beauté de Mlle Gabrielle s'altérait. Les supercheries de la toilette devenaient impuissantes à cacher les atteintes, imperceptibles d'abord, accusées bientôt, de l'âge qui réclamait impérieusement la maternité. La jeune fille devenait morose et paraissait moins souvent dans le monde.

Puis, une maladie, sans nom précis, une langueur de vivre l'envahit. Le mal fit des progrès rapides.

Et, un jour, au grand étonnement de toutes ses amies, Mlle Gabrielle décida qu'elle se marierait... avec qui ?

M. Ludovic postulait inébranlablement... donc avec M. Ludovic.

Ridicule, il courut annoncer la nouvelle, à sa cousine, avec un petit air fat qui le dispensait, pensait-il, d'autres arguments pour prouver qu'il avait raison.

Il était à peine dans le salon depuis deux minutes qu'un domestique annonça sa fiancée.

Elle venait faire une visite officielle à son amie.

— Passez donc dans le cabinet de mon père et si cela vous plaît, écoutez notre conversation dit subitement Mme de Vermont.

— Pourquoi donc, cousine ?

— Cela te fait tant de plaisir à un homme d'entendre avouer, hors de sa présence, qu'elle est amoureux de lui.

Je veux bien méchante !

Il disparut derrière une portière de tapisserie.

L'entretien de Mme de Vermont et de Gabrielle fut long et banal au commencement, plus intime après.

Avec une habileté exquise la femme mariée amena la jeune fille à parler de Ludovic, le futur mari.

— Enfin, chère enfant, vous vous êtes amendée ! Pour avoir consenti au mariage, il faut que vous aimiez extraordinairement mon cousin, vous qui...

— Oh ! interrompit Gabrielle, je n'ai qu'à faire des éloges de M. Ludovic...

— Vous trouvez que c'est suffisant pour se marier.

— Et puis... voyez-vous, il faut bien suivre les ordonnances du médecin !

Mme de Vermont fut prise d'un petit rire aigu qu'elle réprima aussitôt :

— Ludovic, un remède ! Oh ! ma chère, ce n'est pas encore une bonne raison.

— Alors, riant aussi, Mlle Gabrielle s'expliqua plus franchement, en une seule phrase :

— Chère madame, le docteur m'a dit que ça me ferait rester jolie plus longtemps.

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

— Ni d'un conseiller municipal, approuva l'adjoint.

M. Barbusse recueillit les cotisations séance foraine, fit l'achat lui-même, et voilà par quels procédés d'administration l'on peut devenir populaire.

Il ne faut pas négliger les petits moyens.

Un Homme Heureux

M. Arthur H. Barnaby, qui était propriétaire du ticket No. 61,968, lequel gagna le second prix capital de \$25,000 lors du dernier tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, tenu à la Nouvelle-Orléans, le 12 Octobre, est un voyageur de commerce de la "Highland Foundry Co." de cette ville, et vit avec sa femme et ses enfants dans un joli petit cottage à Everett. Lorsqu'il fut interviewé par un reporter du Courier, M. Barnaby dit qu'il avait été pour six ou sept ans, un client régulier de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, achetant généralement un billet chaque mois, et que durant ce temps il n'avait pas gagné moins de 8 prix. Il ne fut pas conséquemment pas fort surpris lorsqu'il aperçut dans un journal du Samedi suivant le tirage, que son numéro pouvait de nouveau compter parmi les heureux. Il téléphonia immédiatement à la Nouvelle-Orléans, pour être sûr qu'il n'y avait pas eu d'erreur commise par les éditeurs ou les typographes, et Lundi matin, après un jour de doute et d'attente anxieuse, il reçut une réponse de Mr. M. A. Dauphin, lui annonçant que la chose était vraie. Quelques jours plus tard, l'argent lui fut remis par la compagnie d'Express Adams. M. Barnaby est un jeune homme possédant beaucoup d'énergie et de persévérance, et malgré cette manne inattendue, il a l'intention de continuer ses affaires actuelles, et de travailler aussi sérieusement et de mener autant de prudence qu'auparavant. Les \$25,000 ont déjà été sagement et sûrement placés, et seront plus tard dépensés dans l'achat d'une maison pour lui-même et sa famille. Il croit fermement dans l'honnêteté et la justice de la Loterie, et il dit, pour prouver son opinion, qu'à l'avenir il a l'intention d'acheter un billet chaque mois, comme il l'a fait dans le passé. C'est un fait curieux, dit M. Barnaby, que pendant les quatre dernières années, quatre différents hommes, travaillant tous comme poêliers à Boston, ont gagné chacun une partie d'un prix capital. D'abord, il y eut M. H. N. Hatch, qui gagna \$15,000, ensuite Joe Lyons de City Point, qui eut \$10,000 ; puis M. Holmes de East Boston, qui gagna il y a un mois \$15,000 et finalement moi, qui venais avoir \$25,000 outre plusieurs autres montants plus faibles que j'ai retirés de temps en temps. Boston, Mass., Courier, 7. Nov.

Croquis d'automne, l'après-midi.

Galarin, qui habite au premier étage d'une maison dont le rez-de-chaussée, avec jardin et attenant, est occupé par le propriétaire, fait le sieste, étenda à plat ventre sur un canapé.

Tout à coup sa femme le réveille pour lui dire :

— Viens donc voir le propriétaire qui dort dans un hamac.

— Si ce n'est pas dégoûtant ! s'écria avec conviction ce pauvre Galarin en se retournant sur le dos. Pendant que moi, je "m'échine" pour lui payer ses termes.

X..., le banquier archi-millionnaire, a un fils d'une douzaine d'années auquel il fait donner une brillante éducation ; mais il s'intéresse surtout aux progrès de l'enfant en gymnastique.

— Je suis sûr, dit-il, que ce gaillard là, fera des affaires. C'est dans le sang de notre famille... Eh bien ! je veux que si, par malheur, il saute à la Bourse, il sache retomber sur ses pieds !...

Les galanteries de Boireau :

— Ah ! comtesse, si j'avais reçu autant de coups de pied dans le derrière que vous avez dû inspirer de passions, il y a beau temps que je ne pourrais plus m'asseoir !

Restaurant à dix-neuf sous :

— Qu'est-ce donc que cette boulette qui se promène dans ma soupe ?

— Tiens, c'est mon coton ; Mais monsieur peut être tranquille, je l'ai changé ce matin.

CONSOMPTION — J'ai un remède positif pour la maladie... (text continues)

Un bon Normand prend son café dans un estaminet des boulevards :

— Tiens !... dit-il au garçon, comme vos morceaux de sucre sont petits !... Ils sont bien plus gros à Lisieux

— C'est bien possible, monsieur... Mais, à Paris, nous dédaignons ce genre de charitativité !...

